

Le 25 juillet 2017

Stella Leney, Ad. E.
Vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale
Édifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4



N/Référence : C-5685

Objet : Demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après Loi sur l'accès)

Madame,

Nous donnons suite à votre courriel du 6 juillet 2017, dans lequel vous nous demandez :

« *Quelle est la quantité annuelle d'hydrogène consommée par Hydro-Québec ?* »

Nous vous informons tout d'abord qu'Hydro-Québec a acquis les quantités suivantes d'hydrogène au cours des dernières années :

2015 : 75 463 m³

2016 : 85 083 m³

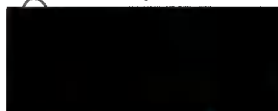
2017 (janvier à juin) : 55 000 m³



Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.